Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Les cultures transgéniques en voie de disparition dans l’UE

Par Christophe NOISETTE

Publié le 08/04/2024, modifié le 13/11/2024

Le dernier bastion européen du seul OGM transgénique autorisé à la culture dans l’UE, le fameux MON810, est sur le point de disparaître. L’Espagne et le Portugal, ensemble, en cultivent moins de 50 000 hectares… Depuis plusieurs années, la sole du maïs transgénique MON810 s’étiole dans les deux pays européens qui en cultivent encore. La baisse est loin d’être négligeable étant donné que c’est un tiers de la sole précédente qui est revenue dans l’escarcelle du conventionnel. Enfin, une partie a tout simplement été abandonnée au profit d’une autre culture. En effet, pour être exact, la sole générale espagnole de maïs entre 2022 et 2023 a chuté de 17 %… mais elle avait augmenté entre 2021 et 2022 (+8%). En revanche, au Portugal, la sole générale n'a que très peu évolué au cours des trois dernières années.

Ces chiffres et ces surfaces dérisoires ne doivent pas nous faire oublier deux éléments importants. D’une part, l’Union européenne importe massivement des OGM transgéniques : du soja pour nourrir son bétail hors-sol, du colza pour nourrir le bétail et produire des agrocarburants, du coton en fibre mais surtout *via* les textiles… Par ailleurs, au-delà des OGM transgéniques, il existe d’autres types d’OGM issus de différentes techniques de modification génétique. Ainsi, l’Espagne et le Portugal cultivent, comme d’autres pays européens, et notamment la France, des colzas Clearfied qui, bien qu’étant légalement des OGM, ne sont pas, à ce jour, encadrés comme tels. Ainsi, les surfaces en plantes Clearfield, qui sont des plantes rendues tolérantes à des herbicides, ne sont pas renseignées. D’autres «

nouveaux » OGM sont considérés dans plusieurs pays, dont le Brésil, l'Argentine et les États-Unis, fer de lance des modifications génétiques, comme similaires à des plantes conventionnelles. Ainsi, dans l'Union européenne, faute d'avoir mis en place des méthodes pour les identifier et les tracer, les douanes des États membres n'ont pas les moyens pour les contrôler, et donc le cas échéant les bloquer/refuser. Il est dès lors possible que des semences OGM/NTG ou des produits alimentaires contenant des OGM/NTG arrivent sur le territoire européen. Toutefois, rappelons que très peu de OGM/NTG sont cultivés à grande échelle, malgré des autorisations données il y a parfois plus de dix ans.

Adresse de cet article : https://infogm.org/breve/les-cultures-transgeniques-en-voie-de-disparition-dans-lue/